



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RN164 INFO MERDRIGNAC

MISE À 2X2 VOIES

**JUILLET 2025
NUMÉRO 7**



LA SECTION EST ENFIN À 2X2 VOIES !

La mise en service de la 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Merdrignac section Est était envisagée avant le début des vacances scolaires. Les délais ont été tenus ! Les contrôles de sécurité réalisés fin juin ont permis de s'assurer que la route était conforme aux standards requis.

Les équipes de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et de la Direction interdépartementale des routes Ouest (DIRO) se sont fortement mobilisées afin que ces derniers travaux soient achevés au plus tard le jeudi 3 juillet. Elles ont ainsi coordonné, dans un laps de temps très court, l'intervention des entreprises concernées par les ultimes travaux.

Les équipes du Centre d'Entretien et d'Intervention de Loudéac de la DIRO, chargées de l'exploitation de la RN164, se sont mobilisées lors de cette période intense, comme elles l'ont fait au quotidien depuis 5 ans, pour assurer les conditions de confort et de sécurité des usagers.

Le nouveau tronçon a pu ouvrir le jeudi 3 juillet, à la veille du début des vacances scolaires.

Le financement

Inscrit au CPER 2015-2020, le projet sur la section Est a été co-financé par l'État et la Région.

- Etudes des deux sections : 3,7 M€
- Travaux de la section Est : 33,3 M€

La section Ouest est inscrite intégralement au volet mobilité du CPER 2021/2027 pour 41 M€.



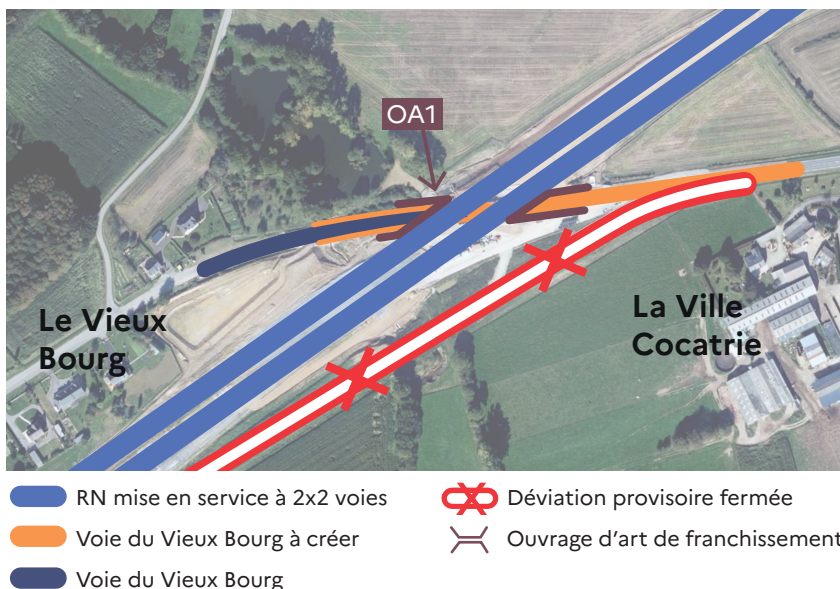
Quelques perturbations à prévoir encore cet été

La vitesse passe progressivement à 110 km/h sur la nouvelle section mise à 2x2 voies. Il reste encore quelques zones de chantier où une limitation de vitesse de 90 km/h ou moins doit être respectée afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route, ainsi que celle des exploitants DIRO et des équipes de chantier. Des travaux complémentaires de marquage au sol, de signalisation et d'installation de glissières de sécurité sont prévus au niveau du raccordement à la section Centre. Ces interventions, qui ne peuvent être réalisées qu'après la mise en service de la nouvelle section, sont planifiées au cours de l'été.

Des travaux de rétablissement de la voie du Vieux Bourg sont nécessaires pour permettre de rouvrir à la circulation le passage sous la nouvelle RN164 et rétablir cet accès à Merdrignac par l'est.

Ces travaux permettront de compléter l'itinéraire alternatif de circulation pour les véhicules lents et engins agricoles, qui emprunte l'ancienne RN164 bidirectionnelle, puis la RD6a, pour rejoindre le bourg de Merdrignac. Les travaux préparatoires ont commencé le lundi 7 juillet et la mise en service de cette voie est envisageable fin juillet/début août. Pendant cette période, les usagers souhaitant accéder à Merdrignac ou à l'ex RN164 devront utiliser les autres voies locales.

Pour éviter que les automobilistes n'empruntent la RN164 à contre-sens et assurer leur sécurité, la déviation provisoire de la RN164, mise en place pendant toute la durée du chantier, a été condamnée par un merlon de terre. Il sera démoli après l'été et le terrain remis en état au droit des zones de chantier restantes.

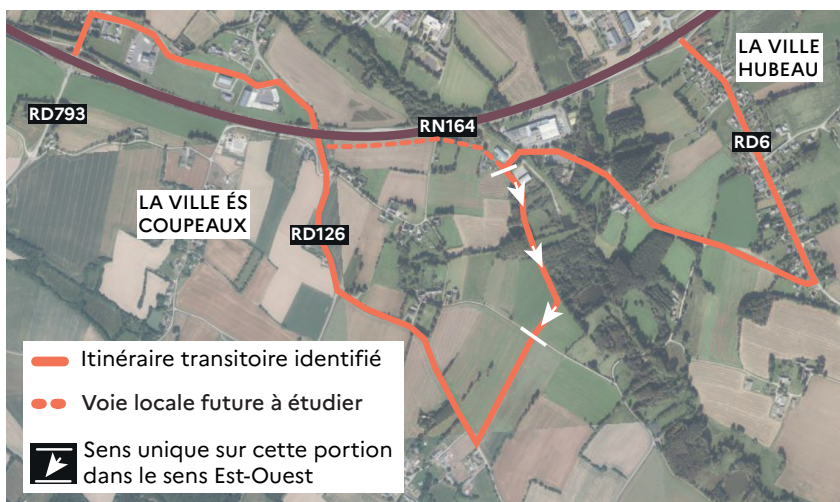


Une nouvelle organisation pour les véhicules lents et engins agricoles

Dans le sens Saint-Méen-le-Grand > Plémet (est > ouest), les véhicules lents et les engins agricoles ne sont plus autorisés à circuler sur la section Centre de la RN164. Ils peuvent utiliser les voiries locales.

Pour organiser la circulation des engins agricoles, un itinéraire transitoire est recommandé et fera l'objet de travaux de confortement d'ici la fin de l'année.

Dans le sens Plémet > Saint-Méen-le-Grand (ouest > est), une limitation de vitesse à 90 km/h est mise en place en raison des travaux en cours sur la section Ouest. Les véhicules lents et les engins agricoles sont donc encore temporairement autorisés à circuler sur la section Centre dans ce sens et ce, jusqu'à la mise en service de la section Ouest. D'ici là, la DREAL est engagée à étudier et réaliser, dès les conditions réunies, une voie locale entre la RD126 et la rue de la Chênaie pour raccourcir l'itinéraire alternatif proposé transitoirement pour les engins agricoles.



INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET

Pour suivre les étapes du projet d'aménagement de la RN 164 - secteur de Merdrignac (Ouest et Est), rendez-vous sur le site de la DREAL Bretagne : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/rn164-amenagement-du-secteur-de-merdrignac-ouest-r1165.html
Pour nous contacter : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr
Téléphone : 02 99 33 44 82

Crédits photographiques : DREAL Bretagne (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
Conception : MD Conseil & associés

